



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** que le conseil municipal de la Ville de Joliette, lors de sa séance ordinaire prévue le 22 juin 2026 à 19 h, au 614, boulevard Manseau à Joliette, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### RUES ÉDOUARD-GOHIER ET ERNEST-HARNOIS – LOT 4 089 431 – ZONE I05-007

Permettre l'aménagement d'un centre de distribution de produit pétrolier pour camions libre-service en cour avant d'un dépôt de gaz.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Joliette ce 5 juin 2026

Anaïs Baril  
Greffière